

## **AMOÉBA étend la protection de sa technologie en France et en Chine**

**Lyon (France), le 18 janvier 2017 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA)**, producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, annonce aujourd'hui la délivrance de trois nouveaux brevets, deux en Chine et un en France, qui étendent la protection de sa technologie sur un nouveau territoire et une nouvelle application pour son biocide biologique.

Deux brevets viennent d'être délivrés en Chine par l'Office de la Propriété Intellectuelle chinois dont :

- Le brevet « Procédé de lutte biologique contre les **Listeria** », pathogène conduisant à des infections alimentaires, et
- Le brevet « Procédé de lutte biologique contre les **Pseudomonas** », premier germe responsable d'infections nosocomiales dans les établissements de soins.

Ces certificats d'invention sont les premiers délivrés en Chine pour les trois familles de brevets détenus par AMOÉBA.

La Société a obtenu un troisième brevet, « Procédé de lutte biologique contre les **Naegleria fowleri** », en France, délivré par l'Institut National de la Propriété Industrielle. Il s'agit du premier brevet délivré pour cette famille. Ce brevet confirme l'action de la substance active du BIOMEBA, *Willaertia magna* C2c Maky, contre l'amibe **Naegleria fowleri**. Ce pathogène est responsable de la méningo-encéphalite amibienne primitive, pathologie sévère qui se solde le plus souvent par un décès (95% des cas). La maîtrise de ce germe est d'intérêt particulier pour le marché des centrales nucléaires français d'autant plus que son suivi est requis au niveau réglementaire.

*« L'obtention de ces deux brevets en Chine nous permet de développer notre influence sur un territoire à fort potentiel commercial et d'envisager des partenariats en Chine en s'appuyant sur notre savoir-faire et notre portefeuille de brevets. » a déclaré **Fabrice PLASSON, Président du Directoire d'AMOÉBA.***

*« **Naegleria fowleri** est présente principalement dans les eaux chaudes telles que les eaux de refroidissement des centrales nucléaires, un marché estimé à 1,7 milliards d'euros et ciblé par Amoéba dans un futur proche. » a ajouté **Fabrice PLASSON.***



### **A propos d'AMOÉBA :**

AMOÉBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, listeria, ...). Cette solution entièrement naturelle apparaît comme une alternative aux traitements chimiques traditionnellement utilisés dans le monde industriel et répond aux nouvelles réglementations en matière de rejets chimiques dans l'environnement. Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€<sup>(1)</sup>, AMOÉBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€<sup>(2)</sup>. AMOÉBA poursuit ses démarches réglementaires en vue de l'obtention d'AMM provisoire pour l'ensemble des pays européens pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». Basée à Chassieu (France), AMOÉBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus d'informations : [www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com).

*(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets*

*(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013*

### **Contacts :**

#### **Amoéba**

Nathalie COMBROUSSE  
Responsable Marketing Communication  
04 81 09 18 15  
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

#### **Actifin**

Ghislaine GASPARETTO  
Communication financière  
01 56 88 11 11  
ggasparetto@actifin.fr